



MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Liberté
Égalité
Fraternité

DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle Politique du Travail
1 Bd Vivier Merle - 69443 LYON CEDEX 03
Tél. : 07 61 36 00 20
Mail : coralie.bourgeois@dreets.gouv.fr
Accueil : de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30



DEMATERIALISATION DE LA PROCEDURE

«DREETS ARA - Soutien aux actions partenariales en matière de santé au travail et de développement du dialogue social et de la négociation collective en Auvergne-Rhône-Alpes»



Temps estimé pour réaliser cette téléprocédure : 40 minutes



Veillez à regrouper toutes les informations nécessaires avant de démarrer votre saisie.

Le Pôle Politique du Travail de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes et les services travail des DDETS.PP définissent des orientations générales d'actions en faveur du maintien dans l'emploi, de la prévention des risques professionnels, de l'égalité professionnelle ainsi que de l'amélioration des relations collectives de travail par le développement du dialogue social. En outre, l'un des objectifs recherché est de favoriser un large partenariat. Les initiatives des acteurs associatifs, professionnels, syndicaux, territoriaux ainsi que des structures techniques qui s'inscrivent dans ce cadre et qui répondent à l'appel à projet qui en découle (cf. notice de la démarche), peuvent bénéficier d'un accompagnement financier de la DREETS.

Pour débiter la saisie du formulaire en ligne, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/soutien-actions-partenariales>

OU



Une messagerie est intégrée à cette plateforme pour tous les échanges entre vous et vos interlocuteurs. Ainsi, vous êtes régulièrement informé(e) de l'état d'avancement du traitement du dossier.



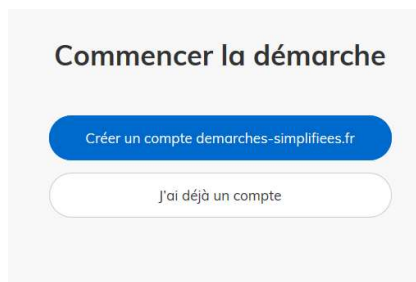
Cette démarche concerne uniquement les dossiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

COMMENT CRÉER VOTRE COMPTE SUR LE SITE DEMARCHES SIMPLIFIEES

❶ Cliquez sur le lien

👉 <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/soutien-actions-partenariales>

❷ Cliquez sur : «**Créez-vous un compte démarches simplifiées.fr**»



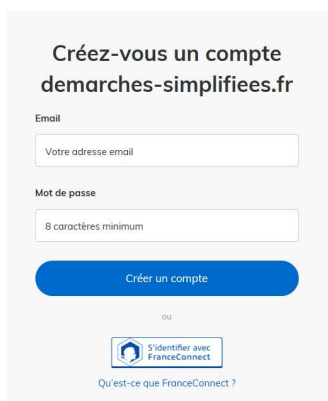
Commencer la démarche

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

J'ai déjà un compte

❸ Renseignez votre **Email** (adresse institutionnelle de la structure) et **créez un mot de passe**
Ou

Identifiez-vous avec **FranceConnect**



Créez-vous un compte demarches-simplifiees.fr

Email

Votre adresse email

Mot de passe

8 caractères minimum

Créer un compte

ou

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

❹ Un **Email** vous est envoyé pour activer votre compte

Nous vous avons envoyé un email contenant un lien d'activation. Ouvrez ce lien pour activer votre compte.



Ouvrez votre boîte email, et **cliquez sur le lien d'activation** dans le message que vous avez reçu.

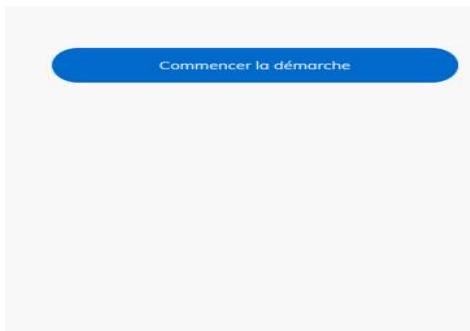
Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre

adresse



5 Fermer la session en cours et cliquez à nouveau sur le lien de la téléprocédure mentionné au point 1

6 Puis commencer la démarche



7 Une fois la téléprocédure terminée, pour conserver vos données dans le temps, il est impératif que vous téléchargez et que vous gardiez tous les justificatifs qui pourront servir de preuve (formulaire, mails, pièces jointes...).

8 Pour nous aider à progresser dans la construction de nos services en ligne, n'oubliez pas de donner votre avis en fin de téléprocédure grâce au bouton 